

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **37 (1990)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale ordinaire de la section valaisanne de l'USPC le 27.10.1989 à Sion

Le 27 octobre 1989 la section valaisanne de l'USPC a tenu ses assises annuelles au Centre Feu et PCi, à Sion, sous la conduite efficace de son président et chef local de Chalais, M.J. Devanthery. Un beau tableau de la rétrospective et des perspectives a été brossé. Sous la devise «Plus faire que dire pour parvenir» le rapport annuel de M. Devanthery a rappelé toutes les actions entreprises durant l'année écoulée. Le bilan des tâches accomplies au cours du dernier exercice est bon, même très bon. Il démontre clairement que l'activité de la section valaisanne est une

parfaite réussite. Comme il se doit, l'information était la tâche principale de la section. En outre le président M. Devanthery a participé à de nombreuses séances d'information au niveau de l'office fédéral. La section valaisanne a aussi organisé, à la demande de plusieurs chefs locaux, différentes séances d'information avec exposé de M. Devanthery. En collaboration avec l'Office cantonal PCi une présentation exhaustive en la matière a été élaborée pour les chefs locaux et leurs supérieurs lors du rapport annuel cantonal du mois de mai 1989. Après échange de

correspondance avec le chef du département de justice et police, ce dernier a chargé l'OCPC d'organiser une réunion de travail, qui a eu lieu le 13 octobre 1989. Il en est ressorti la décision de collaborer à une série de tâches tendant à activer l'information en matière PCi.

Un vaste programme de travail attend la section valaisanne pour le nouvel exercice, pour lequel il faut d'abord fixer les priorités et veiller à la réalisation des objectifs. A cet effet, il sera nécessaire de recourir à des disponibilités financières plus importantes que celles investies jusqu'à ce jour par la section valaisanne seule. Les espoirs d'une contribution cantonale plus importante sont grands, car pour notre section, comme en général, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer l'image de marque de notre PCi.

Lors de son discours présidentiel, M. Devanthery a en outre présenté sa démission et cela, après 16 ans de travail passionnant au sein du comité, dont il a assumé durant 8 années la présidence.

Le président sortant ne manqua pas de remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu tout au long de son mandat et formula l'espoir que le changement favorisait le dynamisme au sein de la nouvelle équipe dirigeante de la section valaisanne.

M. Devanthery présenta ses vœux les meilleurs pour le futur à la section valaisanne. Avec un brin d'émotion et un ton très magistral, il fit encore quelques réflexions et donna des conseils à la nouvelle équipe dirigeante.

Les comptes 88-89 présentent un léger bénéfice, donc une situation saine. Le nouveau comité a été élu et acclamé par des applaudissements nourris, et M. Devanthery s'est vu décerner le titre de président d'honneur.

La composition du nouveau comité est la suivante: M. Daniel Comte, chef local de Monthey et nouveau président, M. Emerich Venetz, ingénieur de Naters, M. J.-Michel Gaspoz, chef local de Veyras, M. Joseph Zumofen, chef local de Randogne, M. Pierre-Paul Robyr, chef local de Chermignon, Mme Chantal Maillard, secrétaire à Martigny, ainsi qu'un septième membre encore à désigner.

Après la partie administrative M. Eric Mabillard, professeur au collège de Sion, a présenté un brillant exposé sur les aspects des tremblements de terre en Suisse et leurs conséquences.

Il convient de souligner encore la présence du Conseiller d'Etat R. Gertschen, qui a ouvert l'assemblée par un excellent tour d'horizon de la PCi du canton du Valais.

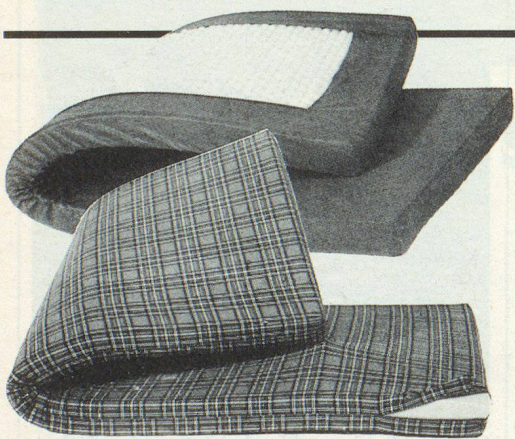
Après un apéritif offert par la section valaisanne, les participants à cette assemblée générale 89 ont été conviés à rejoindre le comité et invités au Restaurant de la Patinoire pour terminer la soirée dans la gaieté et la bonne humeur.

Pour l'USPC: M. Matile

ARTLUX

Grenzsteinweg 620, 5745 Safenwil

Telefon 062/9715 68



Zivilschutz-Artikel

Schutzraum-Matratzen

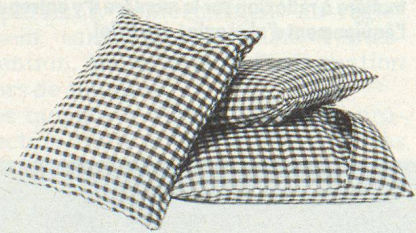
Grösse: 190×70×8 cm,
mit/ohne Noppen, RG 25,
Nylsuisse-Sanitas-Schottenüberzug,
unten offen, Bündelverschluss, feldgrau/blau.
Auf Wunsch Reissverschluss.
Spezialgrössen auf Anfrage.

Kopfkissen

Grösse: 40×50 cm
Füllung: Schaumstoff-Flocken
Fassung: Jersey-Stoff/Baumwolle

Kopfkissenbezüge

Grösse: 40×50 cm, mit Taschenverschluss,
Baumwoll-Kölsch,
rot-weiss, blau-weiss, braun-weiss



Woldecken Camion-Artlux

Grösse: 150×200 cm
58% Wolle/42% Acryl, metiniert,
mit blauem Band eingefasst.

Woldecken Lori-Artlux

Grösse: 150×200 cm
60% Wolle/40% andere Fasern, metiniert,
mit blauem Band eingefasst



Schutzraum-Schlafsäcke

Grösse 210×75 cm
Polyamid, Rundum-Reissverschluss,
auch als Steppdecke verwendbar,
mattensicher, sep. waschbare Einlage,
100% Baumwolle, mit Nylon-Packsack.

